

***Du lundi 14 mai
au mercredi 6 juin,
les syndiqués votent sur le rapport
d'activité académique,
renouvellement de la CA académique,
des bureaux départementaux et de
la CA Nationale***

En même temps que les élections à la Commission Administrative Nationale (CAN) et des secrétaires de catégorie (voir supplément à l'US N°777) ont lieu les élections aux bureaux départementaux et à la Commission Administrative Académique. Celle-ci, élue tous les trois ans, est le « Parlement » académique du SNES. Elle désigne le secrétariat qui représente le syndicat auprès des autorités académiques.

Réunie au moins une fois par trimestre, la CA est alors un lieu de débat et de prises de décisions que le secrétariat met en œuvre. Pour qu'elle soit démocratique, le SNES a fait le choix d'une organisation en tendances. Présentées aux suffrages des syndiqué-e-s, celles-ci permettent aux différentes sensibilités de peser sur les décisions de notre syndicat.

Un vote massif des syndiqués est un signe important de vitalité de la démocratie syndicale. Pour les candidats et les élus, c'est le signe de l'intérêt porté par les syndiqués à l'investissement militant dont ils font preuve, et cela aussi est important.

Alors votons et faisons voter !

Patrick Lebrun, secrétaire académique
Fabien Claveau, secrétaire académique adjoint
Marc Bellaigue, secrétaire académique adjoint

Si vous ne pouvez pas voter dans votre établissement, vous pouvez le faire par correspondance en utilisant l'enveloppe pré timbrée jointe : Voir les modalités en page 9

Cette publication est envoyée à tous les adhérents



SNES CLERMONT

Syndicat National des Enseignements du Second degré
29 rue Gabriel Péri 63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 36 01 67 - s3cle@snes.edu
www.clermont.snes.edu



CLERMONT-FD CDIS

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le

7 mai 2018

S
O
M
M
A
I
R
E

Supplément N°3 au Bulletin 179 du 22/03/2018

Page 1 : Edito

Page 2 : Appel de la Liste UA et sans tendance, avec la participation de EE à voter sur le rapport d'activité

Page 3 : Appel de FU sur le rapport d'activité

Page 4 : Texte d'orientation de la Liste

Page 5 : Liste à la CA Académique

Page 6 : Texte d'orientation FU

Page 7 : Liste Front Unique à la CA Académique

Page 8 : Listes S2 63

Page 9 : Listes S2 15, 03, 43 ; modalités de vote

Page 10 : Bulletin de vote

Annexe : enveloppe pré timbrée

Appel à voter POUR le Rapport d'Activité

par la Liste Unité et Action et sans tendance,
avec la participation d'Ecole Emancipée

Dans un contexte économique et social marqué par la volonté du gouvernement de démanteler toutes les garanties collectives du public comme du privé avec brutalité et rapidité, de casser les solidarités et de renoncer à toute démocratisation du système scolaire (réformes du bac et du lycée, limitation de l'accès au supérieur via Parcoursup...), il y a nécessité d'un syndicat, capable à la fois de s'opposer à un gouvernement quel qu'il soit et aussi force de propositions pour une société plus juste et un système éducatif ambitieux qui fasse réussir toute la jeunesse.

Notre conception de l'action syndicale dans l'académie :

Lutter à partir des conditions de travail concrètes, faire le lien entre les luttes dans les établissements et les instances administratives telles que le CTA, les CTSD et les CAPA.

La direction académique a initié, accompagné, soutenu et coordonné toutes les luttes qui ont pu se dérouler au niveau des établissements, et s'est faite le relais de toutes ces revendications dans les instances auxquelles les élus du SNES participent. Sur les luttes locales comme sur les revendications, Education ou Fonction Publique, elle a toujours recherché la construction de mouvements unitaires, condition nécessaire pour mobiliser la profession et faire aboutir nos revendications.

Face à l'autoritarisme grandissant des chefs d'établissement, les collègues ont besoin d'un SNES académique fort, efficace et sur lequel ils peuvent s'appuyer. Nous sommes intervenus auprès du rectorat pour défendre individuellement les collègues, pour faire respecter les droits collectifs pour les catégories (CPE, Psy-EN, non-titulaires, enseignants GRETA, AED, AESH...).

Nous avons multiplié les stages pour permettre aux collègues de mieux se défendre (TZR, nouvelles carrières, ...) et pour réfléchir à nos métiers, aux contenus d'enseignement et à nos pratiques (lycée-bac, Psy-EN, CPE...). Nous avons organisé, participé à des réunions et heures mensuelles d'information syndicale dans les établissements qui en ont fait la demande. Nous avons initié des réunions de militants pour permettre les échanges de pratiques militantes et redynamiser le réseau des secrétaires d'établissement (S1). Nous avons organisé des réunions militantes en lien avec l'actualité.

Nous avons obtenu des avancées concrètes pour de nombreux collègues dans les différentes CAPA (avancement d'échelon, hors classe, classe exceptionnelle, liste d'aptitude, mutations, etc.).

Au CTA et dans les groupes de travail, nous avons réussi à faire acter une grille d'avancement et un reclassement des personnels non titulaires en CDI et un avancement pour les personnels en CDD. Nous avons obtenu le reclassement des contractuels GRETA victimes de licenciement suite à des pertes de marché.

En approuvant le rapport d'activité, vous affirmerez votre volonté de poursuivre dans cette voie, et de promouvoir le syndicalisme de défense des personnels et de transformation sociale, unitaire et indépendant, à la fois combatif et force de proposition dont les militants de notre liste sont porteurs.

Non au rapport d'activité! Oui à la rupture du SNES avec le gouvernement Macron Philippe!

Citations du rapport d'activité académique :

Collèges : *"l'action du SNES a permis de neutraliser certains aspects les plus néfastes de la réforme"*

PPCR : *"première étape de revalorisation de nos carrières"*

Décret de 2014 : *"le nouveau décret a confirmé la définition hebdomadaire du temps de travail"*

CPE : *"Avancées importantes"*. Secteur non titulaires : *"avancées dont ont bénéficié l'ensemble des agents contractuels"*; TZR : *"éléments positifs"*. Psy EN : *"avancées importantes pour la profession"*

A en croire le rapport d'activité académique pour les enseignants du second degré, les années 2016 2018 ont été jalonnées d' "avancées" et d' "améliorations"! C'est évidemment en contradiction totale avec ce que vivent quotidiennement les collègues.

Prenons deux exemples : le nouveau décret 2014, une avancée? Mais ce qui le caractérise, c'est que le travail n'est plus défini en heures d'enseignement et les tâches hors enseignement toujours plus lourdes ne sont en rien définies hebdomadairement mais imposées de manière aléatoire ... dans le cadre des 1607 heures annuelles qui s'imposent à la Fonction Publique.

"Avancées pour les contractuels"? Les dirigeants académiques du SNES n'ont cessé de vanter les avancées du protocole Sauvadet de résorption de la précarité, se désolant que la FSU n'ait pu le signer rejoignant ainsi CFDT et UNSA. Non seulement, il y a aujourd'hui 80000 précaires de plus qu'au moment où ce protocole de "résorption" a été présenté; mais encore la réforme concoctée par le gouvernement Macron Philippe vise à généraliser ce que le dit protocole avait introduit à savoir le recrutement non plus par concours mais par contrat (rappelons que le protocole Sauvadet introduisait les CDI dans la Fonction Publique, c'est à dire le recrutement pérenne de non fonctionnaires)

La même démonstration pourrait être faite sur tous les points, si la maigre place dont nous disposons le permettait

A quoi sert il de peindre en rose la situation des collègues depuis 3 ans sinon à faire croire aux collègues qu'il y a des vertus au "dialogue social" avec le gouvernement?

A cet égard, il est des choses que le rapport d'activité ne mentionne pas : le fait que dans une réunion où étaient présents plusieurs responsables académiques du SNES, le Conseil départemental de la FSU 63 s'est prononcé pour que la FSU nationale refuse de participer à la concertation engagée par le gouvernement visant à liquider le statut de la Fonction Publique (salaire au mérite, recrutement par contrat, plan de "départ volontaire" de 120000 fonctionnaires, liquidation du rôle des commissions paritaires), position défendue à juste titre par le secrétaire départemental FSU jusque dans les instances nationales de la FSU.

Et il est caractéristique que le rapport d'activité ne dise mot de l'activité du SNES depuis quelques mois par rapport à ce qui constitue l'attaque centrale du gouvernement : la liquidation du bac comme diplôme terminal anonyme, premier grade universitaire, la "réforme du lycée" qui entre autre est une attaque frontale contre la qualification des professeurs à savoir la monovalence disciplinaire (dans les enseignements disciplinaires, se trouvent confondus philosophie et lettres, histoire géographie et sciences éco, maths et informatique etc.). Or depuis des mois, parfois contraint de prendre position formellement pour le retrait de la réforme, la direction du SNES n'a cessé jusque dans le dernier Conseil Supérieur de l'Education de proposer des amendements et de vanter l'attitude d'"ouverture" de Blanquer!

La défense du "dialogue social" est incompatible avec celle des revendications, du combat contre l'entreprise de destruction de notre statut, des diplômes, horaires et programmes nationaux, bref de l'enseignement public

Elle est aussi visiblement contradictoire avec le respect le plus élémentaire de la démocratie syndicale. Pour la première fois depuis 18 ans, le représentant Front Unique a été expulsé de la délégation au congrès national alors que les voix obtenus par notre congrès rendait parfaitement légitime sa présence. De la même manière , les Commissions administratives académiques sont des parodies de démocratie interne, toutes les décisions ayant été préalablement prises au sein du courant Unité Action, et la réunion plénière étant transformé en chambre d'enregistrement.

En votant Non au rapport d'activité, vous voterez surtout Oui à un SNES rompant avec le gouvernement et organisant effectivement le combat contre les contre réformes destructrices du gouvernement Macron Philippe

Liste Unité et Action et sans tendance, avec la participation d'École Emancipée

Pour rassembler, débattre, proposer et lutter dans l'unité

Les militants qui se présentent sur la liste Unité et Action et sans tendance sont en majorité bien connus de vous : présents, actifs dans leur établissement, ce sont des militants de terrain au contact et à l'écoute des collègues, engagés dans leur métier, soucieux de son sens, de son évolution.

Développer un syndicalisme de rassemblement et d'action est un combat que nous voulons poursuivre avec l'ensemble de la profession afin :

- **de toujours lutter, avec détermination, pour la défense de nos métiers, des statuts, des carrières, des salaires et des conditions de travail ;**
- **de contribuer, syndicalement, à transformer la société de plus en plus inégalitaire et injuste en refusant de se soumettre aux lois aveugles du marché, en prônant des valeurs d'égalité, de justice sociale, de respect et de développement des droits humains, en participant à l'émergence d'alternatives sociales et environnementales...**

Le syndicalisme se construit au quotidien avec les adhérents et plus largement avec la profession. Notre action syndicale se mène simultanément avec différents collectifs de luttes sociales. Elle exige persévérance et responsabilité.

Ecouter, informer, débattre

Le SNES est au service et à l'écoute des syndiqués et plus généralement de la profession et de ses préoccupations. En toute indépendance et dans le respect des valeurs qui fondent notre syndicat, **les militants de cette liste s'engagent à :**

- **accueillir, informer, défendre les collègues**, comme les années antérieures, lors des permanences (mutations, promotions, problèmes individuels ou collectifs, organisation des établissements...), **organiser des stages de formation syndicale, animer des réunions**, ouvertes à tous, **diffuser les informations et organiser des débats...**
- **se déplacer dans les établissements pour débattre**, aider les sections d'établissement à s'organiser...
- **porter la parole et les attentes des syndiqués de l'académie** dans les instances nationales du SNES et de la FSU, dans les réunions intersyndicales ou interprofessionnelles et dans les collectifs.

Rassembler, intervenir, agir

Pour nous, il est indispensable de **rechercher l'unité la plus large possible** pour construire des actions qui réussissent sans pour autant que chacun renie ses convictions mais **en ayant le souci de trouver des convergences**. Ainsi, les militants du SNES Clermont, à pied d'œuvre depuis la rentrée contre les réformes du bac, du lycée et contre la sélection à l'Université, ont multiplié les actions, dont ils ont été très souvent les initiateurs, **en privilégiant l'intersyndicale**. C'est avec cette orientation que nous continuerons à construire les convergences pour revenir sur toutes les atteintes au droit du travail, aux Services Publics, **aux statuts des personnels**.

Par ailleurs, nous continuerons de porter notre conception ambitieuse du système éducatif et les revendications de la majorité de la profession dans les instances académiques : Groupes de Travail, CAPA, Comités Techniques... Nous continuerons d'œuvrer pour le retrait des réformes du bac, du lycée et contre la sélection à l'Université, contre la crise du recrutement, pour le respect de toutes les missions de service public (remplacement, orientation...), pour la recherche d'une vraie démocratisation assurant la réussite de tous les jeunes, le développement de la mixité sociale à l'école. En outre, nous continuerons d'exiger pour les personnels la revalorisation de nos métiers, la réduction de la charge de travail, l'amélioration des conditions d'entrée dans le métier, la création de droits nouveaux pour les fins de carrière, pour améliorer les conditions d'affectation et d'exercice de tous, notamment de ceux dont la situation est fragile : TZR, contractuels enseignants, AED, AESH, CUI. Si les mesures PPCR en termes de gains indiciaires et de reconstruction des carrières ont acté des avancées, elles restent cependant insuffisantes. Le SNES continuera de faire de la question des salaires une priorité qu'il portera dans les instances et dans les mobilisations. Dans le cadre de CAP 2022, nous nous opposerons à toute attaque contre le statut de la Fonction Publique, garant de l'indépendance du fonctionnaire face aux pressions diverses, politiques, locales...

Les élus académiques de notre liste s'engagent à :

- renforcer la section académique animée du même esprit de dialogue et de rassemblement que l'équipe sortante, notamment par l'intégration de nouveaux militants,
- débattre des propositions apportées par les élus en CA académique et tenir compte des critiques avec la volonté de construire une synthèse,
- défendre les personnels, leurs intérêts, leurs conditions de travail et leurs statuts dans toutes les instances académiques ou autres,
- défendre les précaires auprès de l'administration et fédérer les luttes pour obtenir la disparition de toutes les formes de précarité.
- continuer dans les CTA, en liaison avec les établissements, à défendre et développer une carte de formations qui offre à chaque élève des parcours de réussite dans toute l'académie,
- poursuivre le travail militant dans les sections départementales de la FSU : nous continuerons à développer et renforcer les liens avec d'autres organisations syndicales interprofessionnelles, à œuvrer pour l'unification syndicale et pour la construction d'un mouvement social,
- apporter, inlassablement et sans exclusive, leur contribution à la construction de convergences dans le SNES, dans la FSU et dans les rencontres intersyndicales et interprofessionnelles,
- lutter pour défendre et développer les Services Publics.

Liste à l'initiative d'Unité et Action et sans tendance

Nom, Prénom	Catégorie	Discipline	Etablissement
LEBRUN Patrick	Certifié	Mathématiques	Lycée Jean Zay THIERS (63)
CLAVEAU Fabien	Certifié	Espagnol	Clg Marc Bloch COURNON (63)
BERTRAND Delphine	Certifiée	Sciences Physiques	Clg BILLOM (63)
BELLAIGUE Marc	Certifié	Histoire-géo	Clg F. Villon YZEURE (03)
GRAND Juliette	Certifiée	Histoire-géo	Clg BOURBON L'ARCHAMBAULT
NELY Christian	CPE		Clg Jules Ferry AURILLAC (15)
NEFLOT-BISSUEL J-L	Certifié	STI-2D	Lycée Ch. et A. Dupuy LE PUY (43)
LACOMBE Claire	Agrégée	Ed Musicale	Clg PUY GUILLAUME (63)
PRESUMEY Vincent	Agrégé	Histoire-géo	Lycée Banville MOULINS (03)
LEYRAT Philippe	CPE		Lycée Camille Claudel CLERMONT (63)
EHRARD Catherine	Contractuelle	GRETA	Greta Val d'Allier, ISSOIRE (63)
DELETANG Claude	Agrégé	Mathématiques	Lycée Descartes COURNON (63)
MONTAGNAC Félicité	Certifiée	SVT	Clg St POURCAIN SUR SIOULE (03)
SZYMANSKI Jan	Certifié	Philosophie	Lycée Blaise Pascal CLERMONT (63)
ARTAUD Géraldine	Bi-admissible	Lettres clas	Clg Baudelaire CLERMONT (63)
CLOUVEL Sandrine	Certifiée	Anglais	Clg Pierre Mendes France RIOM (63)
PUERTO Michel	Agrégé	Mathématiques	Lycée Jeanne D'Arc CLERMONT (63)
BONNEMOY Katia	PSY-EN		CIO CLERMONT FERRAND (63)
FLORIOT Michel	Certifié	Ed Musicale	Clg La Ribeyre COURNON (63)
LAZARO Florine	Certifiée	Lettres Modernes	Lycée Paul Constans MONTLUCON
GOUR Xavier	Certifié	Hôtellerie	Lycée CHAMALIERES (63)
VEISZ Muriel	Certifiée	Mathématiques	Clg MANZAT(63)
PETTIJEAN Vincent	Certifié	Lettres Modernes	Clg MARINGUES (63)
VIDALIN Michèle	Retraîtée		PUY DE DOME
LIVET Jean-Pierre	Certifié	Histoire-géo	Clg Audembron THIERS (63)
BOURDIER Céline	CPE		Clg Jules Ferry MONTLUCON (03)
FAYE Abdoul	Contractuel	Anglais	Lycée La Fayette BRIOUDE (43)
BARGOIN Françoise	Certifiée	Anglais	Clg AUBIERE (63)
PHILIPPON Bertrand	Certifié	Sciences Physiques	Clg Verrière ISSOIRE (63)
MAVEL Flora	Certifiée	Lettres Modernes	Lycée Albert Londres CUSSET (03)
SABIN Eric	CPE		Lycée Blaise Pascal CLERMONT (63)
DECASTER Agathe	Agrégée	Mathématiques	Lycée Blaise Pascal CLERMONT (63)
BOULARD Philippe	Retraité		PUY DE DOME
GOURC Laurie	Certifiée	Documentation	Clg La Ribeyre COURNON (63)
MEYRONEINC Jean Baptiste	Retraité		CANTAL
CHALET Pascale	Certifiée	Sciences Physiques	Lycée La Fayette BRIOUDE (43)
BATUT Paul	Contractuel	Documentation	Clg COMMENTRY (03)
GALLAIS Magali	CPE		Clg Albert Camus CLERMONT (63)
DEGOUTE Jean	Retraité		PUY DE DOME
BENGHALEM Saphia	Certifiée	Anglais	Clg MANZAT(63)
MIALOT Jean-Pierre	Certifié	Histoire-géo	Clg YSSINGEAUX (43)
FRYZSMAN Sophie	Agrégée	Economie-gestion	Lycée S. Apollinaire CLERMONT (63)
ROBERT René	Retraité		HAUTE-LOIRE
ROUGERON Carmen	Certifiée	Espagnol	Lycée Abert Londres CUSSET (03)
FABIEN Laurent	Agrégé	Russe	Lycée Jeanne D'Arc CLERMONT (63)
MAYET Alexis	AED		Lycée Albert Londres CUSSET (03)
MEYSSONNIER Thierry	Certifié	Anglais	Clg GERZAT(63)
COTTES Chantal	Agrégée	Lettres Mod	Lycée Descartes COURNON (63)
RALUY Olivier	CPE		Clg La Charme CLERMONT (63)
CHARRIER Sandrine	Certifiée	Ed Musicale	Clg Gérard Philipe CLERMONT (63)

FRONT UNIQUE.

Pour interdire au gouvernement de détruire le bac examen national et anonyme, il faut imposer à la direction du SNES d'arrêter de participer à la concertation sur la réforme.

Le gouvernement Macron-Philippe-Blanquer a lancé une offensive contre le bac et le lycée :

-Destruction du caractère national et anonyme du bac : 40 % des épreuves au contrôle local, dès la première, pour les matières du tronc commun, la note finale étant proposée par le chef d'établissement. C'est l'instauration d'un diplôme maison, par la concurrence entre les établissements, mais aussi dans l'organisation même des examens. Cela s'ajoute à la loi ORE qui a remis en cause le caractère de premier grade universitaire du bac, et donc ne permet plus l'inscription de droit dans les filières universitaires.

-Destruction du cadre de l'enseignement avec la grille horaire de première et terminale, baisse du total horaire, fin des séries, au profit d'enseignements choisis « librement » par les élèves, comme « spécialité », sans autre visibilité que les « attendus » des universités. Attaque contre l'enseignement disciplinaire par les « spécialités » pluridisciplinaires. Cette nouvelle organisation fait peser la menace de l'annualisation et de la polyvalence des enseignants.

Mais s'il semble que le congrès national ait voté pour le retrait de la contre-réforme Blanquer, curieusement rien de cette position n'est communiqué, ni sur le site, ni dans l'US. Mais comment pourrait-on exiger le retrait de la réforme tout en continuant de siéger dans les commissions et organismes où l'ordre du jour est limité à la mise en musique d'arrêtés et de décrets ficelés d'avance ? En effet les directions syndicales elles-mêmes doivent reconnaître qu'au fil des réunions le gouvernement ne modifie rien de ce qu'il a prévu. Il est possible de rompre la concertation, comme le montre le fait que la direction du Snesup ait dû renoncer à poursuivre la concertation sur la licence.

L'US du 14 avril, par la voix de F. Rollet annonce que le congrès « a décidé d'un plan d'action permettant de maintenir une pression continue dans le domaine éducatif, par des actions diversifiées, ponctuées de temps forts de grève les 19 avril et 3 mai ». Bref, le sempiternel plan de journées d'actions.

A l'opposé pour ouvrir une perspective il faut premièrement que le Snes se prononce publiquement pour le retrait de la contre-réforme Blanquer et donc l'abrogation des textes déjà adoptés. Il faut que le Snes cesse de participer à la concertation, ce qui permettrait d'ouvrir la perspective de l'affrontement avec le gouvernement et de mettre fin à la désastreuse tactique des journées d'action à répétition.

De même le gouvernement a annoncé une attaque décisive contre les fonctionnaires et leur statut : le 1^{er} février, pour supprimer 120 000 postes de fonctionnaires, et les remplacer par des contractuels, permettre les « départs volontaires » dans le cadre de la restructuration des services, c'est-à-dire introduire des licenciements dans la fonction publique, l'introduction du mérite dans le salaire, contre la grille salariale, et une nouvelle gestion, s'affranchissant des règles statutaires et des commissions paritaires. Une telle offensive doit être clairement rejetée, et il ne peut être question de participer à sa préparation par la concertation : que peut-on discuter dans un tel plan ? Le Snes doit s'adresser à la FSU pour qu'elle refuse de rentrer dans la concertation préparant ce plan destructeur. D'autant que les fédérations de fonctionnaires avaient d'abord annoncé qu'elles refusaient d'entrer dans le cadre la discussion.

La véritable solidarité avec les cheminots, c'est défendre la fonction publique et son statut, défendre l'enseignement secondaire, et notamment le bac, examen national anonyme et premier grade universitaire, défendre les horaires, les programmes, les enseignements disciplinaires, les séries. Plutôt que de laisser le gouvernement détruire les statuts profession par profession, secteur par secteur.

Cela implique que notre syndicat prenne toutes ses responsabilités, et rompe avec la concertation pour préparer l'affrontement nécessaire. Telle est l'orientation que le courant Front Unique soumet au vote des syndiqués.

Liste de candidats Front Unique

Nom	catégorie matière	lieux de syndicalisation
BARATHON Julien	agrégé histoire géographie	Lycée C et P Virlogeux Riom
ROUGERIE Olivier	certifié histoire géographie	Lycée Blaise Pascal Clermont-Ferrand
VOLDOIRE Bernard	agrégé chaire supérieure économie gestion	Lycée Sidoine Apollinaire Clermont-Ferrand
SAINTE COLOMBE Claude	certifié mathématiques	Collège Jeanne d'Arc Clermont Ferrand
MEDJKOUNE Sarah	certifiée lettres modernes	Lycée Sidoine Apollinaire Clermont-Ferrand
GUILLOT Jean-Pierre	agrégé chaire supérieure philosophie	Lycée Blaise Pascal Clermont-Ferrand
FAUGIER Thierry	certifié russe	Lycée C et P Virlogeux Riom
MICHEL Roland	retraité	Puy de Dôme
FIGUE Richard	agrégé lettres modernes	Lycée Paul Constant Montluçon
MURET Giselle	agrégé anglais	Lycée Jeanne d'Arc Clermont-Ferrand
ROUSSELY Jean-Louis	retraité	Puy de Dôme
DUPOUX Odile	agrégée chaire supérieure économie gestion	Lycée Sidoine Apollinaire Clermont-Ferrand
SEROT Isabelle	certifiée éducation musicale	Collège Roger Quilliot Clermont-Ferrand
NEULLAS Hélène	retraitée	Puy de Dôme
GALTIER Isabelle	certifiée lettres modernes	Collège La Charme Clermont-Ferrand
FESTAS Anne	retraitée	Cantal
MONDON Ghislaine	certifiée mathématiques	Collège Jeanne d'Arc Clermont Ferrand
CHEVRIER Jean-Baptiste	agrégé mathématiques	Lycée C et P Virlogeux Riom
BODEAU Jacqueline	retraité	Puy de Dôme
HUGUENOT Julie	certifiée lettres modernes	Lycée Sidoine Apollinaire Clermont-Ferrand
MICHEL Claire	retraitée	Puy de Dôme
MERLE Anne	certifié ST2S	Lycée Sidoine Apollinaire Clermont-Ferrand
ROUSSELY Catherine	retraité	Puy de Dôme
LAURENT Fabienne	certifié lettres modernes	Collège les près Issoire
SANS Jacques	retraité	Puy de Dôme
BERNARD Danielle	retraitée	Puy de Dôme
CAMPO Emmanuelle	certifiée allemand	Lycée Blaise Pascal Clermont-Ferrand
SLAMA Bruno	retraité	Puy de Dôme
SZYMKO-BOBY Yvette	retraitée	Puy de Dôme

Listes Elections bureau de la section départementale du PUY de DÔME

LISTE à l'initiative d'UNITE ET ACTION ET SANS TENDANCE

LEYRAT Philippe	CPE		Lycée Camille Claudel CLERMONT-FD
CLOUVEL Sandrine	Certifiée	Anglais	Clg Pierre Mendès France RIOM
LACOMBE Claire	Agrégée	Ed. Musicale	Clg PUY GUILLAUME
SZYMANSKI Jan	Certifié	Philosophie	Lycée Blaise Pascal CLERMONT-FD
BERTRAND Delphine	Certifiée	Sciences Physiques	Clg Blaise Pascal CLERMONT-FD
TRENORAS Valérie	Certifiée	Espagnol	Clg des Martres de Veyre
BENGHALEM Saphia	Certifiée	Anglais	Clg MANZAT
PETITJEAN Vincent	Certifié	Lettres modernes	Clg MARINGUES
BONNEMOY Katia	PSY-EN		CIO CLERMONT-FD
EHRARD Catherine	Contractuelle	GRETA	GRETA Val d'Allier ISSOIRE
PHILIPPON Bertrand	Certifié	Sciences Physiques	Clg Verrière ISSOIRE
VEISZ Muriel	Certifiée	Mathématiques	Clg MANZAT
CLAVEAU Fabien	Certifié	Espagnol	Clg Marc Bloch COURNON
GOURC Laurie	Certifiée	Documentation	Clg La Ribeyre COURNON
LIENNART Valérie	Certifiée	Ed. Musicale	Clg SAINT DIER
FLORIOT Michel	Certifié	Ed. Musicale	Clg La Ribeyre COURNON
GALLAIS Magali	CPE		Clg Albert Camus CLERMONT-FD
BARGOIN Françoise	Certifiée	Anglais	Clg AUBIERE

LISTE FRONT UNIQUE

ROUGERIE Olivier	Certifié	Histoire Géographie	Lycée Blaise Pascal Clermont-Ferrand
BARATHON Julien	Agrégé	Histoire Géographie	lycée C et P Virlogeux Riom
SAINTE-COLOMBE Claude	Certifié	Mathématiques	Collège Jeanne d'Arc Clermont Ferrand
VOLDOIRE Bernard	Agrégé chaire supérieure	Economie Gestion	Lycée Sidoine Appolinaire Clermont-Ferrand
MEDJKOUNE Sarah	Certifiée	Lettres Modernes	Lycée Sidoine Appolinaire Clermont-Ferrand
GUILLOT Jean-Pierre	Agrégé chaire supérieure	Philosophie	Lycée Blaise Pascal Clermont-Ferrand
FAUGIER Thierry	Certifié	Russe	lycée C et P Virlogeux Riom
MICHEL Roland	Retraité		Puy de Dôme
MURET Giselle	Agrégée	Anglais	Lycée Jeanne d'Arc Clermont-Ferrand
ROUSSELY Jean-Louis	Retraité		Puy de Dôme
DUPOUX Odile	Agrégée chaire supérieure	Economie Gestion	Lycée Sidoine Appolinaire Clermont-Ferrand
SEROT Isabelle	Certifiée	Education Musicale	Collège Roger Quilliot Clermont-Ferrand
NEULLAS Hélène	Retraîtée		Puy de Dôme
GALTIER Isabelle	Certifiée	Lettres Modernes	Collège La Charme Clermont-Ferrand
MONDON Ghislaine	Certifiée	Mathématiques	Collège Jeanne d'Arc Clermont Ferrand
CHEVRIER Jean-Baptiste	Agrégé	Mathématiques	lycée C et P Virlogeux Riom
LAURENT Fabienne	Certifiée	Lettres Modernes	Collège les près Issoire
ROUSSELY Catherine	Retraîtée		Puy de Dôme

ELECTIONS BUREAU SECTION DEPARTEMENTALE DE L'ALLIER : LISTE SYNDICALISTE D'UNION			
GRAND Juliette	Certifiée	Histoire-Géo	Clg BOURBON-L'ARCHAMBAULT
LAZARO Florine	Certifiée	Lettres modernes	Lyc. Paul Constans MONTLUCON
MAVEL Flora	Certifiée	Anglais	Lycée Albert Londres CUSSET
BOURDIER Céline	CPE	Education	Clg Jules Ferry MONTLUCON
PRESUMEY Vincent	Agrégé	Histoire-Géo	Lyc. Banville MOULINS
BELLAIGUE Marc	Certifié	Histoire-Géo	Clg François Villon YZEURE
MONTAGNAC Félicité	Certifiée	SVT	Clg St POURCAIN SUR SIOULE
MAYET Alexis	AED		Lycée Albert Londres CUSSET
FAGNOT Nadège	AESH		Clg BOURBON-L'ARCHAMBAULT
BATUT Paul	Contractuel	Documentation	Clg TRONGET
CAILLIEUX Jérôme	Psy-EN		YZEURE
HATAB Gérard	Retraité		MOULINS
DEL TEDESCO Martien	Psy-EN		YZEURE
GERARD Anne	Agrégée	Lettres modernes	Lycée Mme de Staël MONTLUCON
TORREGROSSA Emmanuel	Certifié	SES	Lycée St POURCAIN SUR SIOULE

ELECTIONS BUREAU SECTION DEPARTEMENTALE DU CANTAL : LISTE D'UNION			
NELY Christian	CPE	Education	Clg Jules Ferry AURILLAC
LOUBIERE Denis	Bi-Admissible	Mathématiques	Lyc. Jean Monnet AURILLAC
LARDI Fabrice	CPE		Clg La Ponétie AURILLAC
MEYRONEINC Jean Baptiste	Retraité		St FLOUR
ROUQUET Pascale	Certifiée	SVT	Clg Jules Ferry AURILLAC

ELECTIONS BUREAU SECTION DEPARTEMENTALE HAUTE-LOIRE : LISTE D'UNION			
RUMBERGER Nathalie	Certifiée	Lettres classiques	Lycée Ch. et A. Dupuy LE PUY
NEFLOT-BISSUEL Jean Louis	Certifié	STI-2D	Lycée Ch. et A. Dupuy LE PUY
MIALOT Jean-Pierre	Certifié	Histoire-Géo	Clg Jean Monnet YSSINGEAUX
BOUTON Lionel	Certifié	Histoire-Géo	Clg BRIVES CHARENSAC
POMMERET-COSTA Louise	Agrégée	Italien	Lycée Ch. et A. Dupuy LE PUY
ROBERT René	Retraité		LE PUY

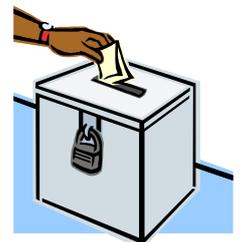
MODALITES DE VOTE

Chaque syndiqué (à jour de sa cotisation) émet au total **5 VOTES** :

- **au niveau national** sur l'orientation nationale et sur les catégories, que vous trouverez dans le supplément à l'US N°777 du 14 avril 2018.

- **au niveau académique**, sur le Rapport d'Activité (que vous avez reçu dans le précédent supplément), à la CA académique et au Bureau de son département, que vous trouverez dans cette publication.

Les votes se font sur liste entière et sans panachage.



Pour voter, 2 possibilités

La section d'établissement SNES-FSU organise le vote et vous votez en respectant les modalités :

- **Etre à jour** de sa cotisation à la date du vote
- le vote est émis sous double enveloppe, une enveloppe intérieure vierge (avec un bulletin de vote), une enveloppe extérieure cachetée portant nom et signature du votant, déposée dans l'urne.
- Signature de la liste d'émargement.

Il n'y a pas de section d'établissement SNES dans votre collège ou lycée, ou vous êtes retraité. Vous devez voter par correspondance :

- **Etre à jour** de sa cotisation à la date du vote
- Vous mettez votre bulletin de vote (avec vos 5 votes) dans l'enveloppe pré affranchie et pré adressée mise à votre disposition par le SNES.
- Au dos de l'enveloppe, vous précisez vos noms, prénoms, catégorie, établissement sans oublier de signer.
- Vous la postez au plus tard le **6 juin 2018**.

PREMIER VOTE : "ORIENTATION NATIONALE" POUR UNE SEULE LISTE CI-DESSOUS*Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix*

UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE	EMANCIPATION
-----------------	-----------------	---	--------------

SECOND VOTE : "CATÉGORIES NATIONALES"*Entourez d'un trait apparent UN ET UN SEUL groupe de candidats correspondant à VOTRE catégorie*

CATEGORIE	UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITÉ, REVENDICATIONS, INDÉPENDANCE SYNDICALE	EMANCIPATION
Agrégé.e.s	T : BOISSEL V. S : VOIRIN A.	T : CLUZEAU C. S : DE SCHEPPER A.	T : MIGNOT Y. S : LIONS C.	T : BERTRANDE B. S : KIZILIAN C.
Certifié.e.s AE - Pegc	T : BARBILLAT C. S : CAMPAIN J.	T : BOIRON L. S : PIAGET N.	T : MONNOT F. S : BODIN M.	T : NOVELLO M.L. S : LARTICHAUX D.
Non titulaires	T : KRANTZ N. S : MARCATI S.			T : PERIN N. S : ZARZOUR G.
CPE	T : RALUY O. S : MACE C.	T : VITORINO A. S : GOUJU M.		T : DUBACQ P. S : SALOMONE BONETTO C.
Psy-EN	T : DURIEZ G. S : PENAVERAIRE F.	T : BENNASSAR L. S : CADO S.		
Retraité.e.s	T : CAHOUE M. S : BOUCHART G.	T : PETTPAS M. S : DUMAS G.	T : LEFEBVRE J. S : DANRY E.	T : SCHIMMER C. S : BERTRAND H.
Étudiant.e.s Surveillant.e.s	T : ALBERT V. S : LAGACHE M.	T : MAYET A. S : ZOTSI A.		T : ROUX M. S : TORRE J.

TROISIEME VOTE : « CA ACADEMIQUE » POUR UNE SEULE LISTE DE L'ACADEMIE*Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix*

LISTE à l'initiative d'UNITÉ ET ACTION ET SANS TENDANCE	FRONT UNIQUE
---	--------------

QUATRIEME VOTE : « RAPPORT D'ACTIVITE ACADEMIQUE »*Entourez d'un trait bien apparent votre choix*

POUR	CONTRE	ABSTENTION
-------------	---------------	-------------------

CINQUIEME VOTE : « BUREAU DEPARTEMENTAL » POUR UNE SEULE LISTE DE VOTRE DEPARTEMENT*Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix*

ALLIER	LISTE SYNDICALISTE D'UNION	
CANTAL	LISTE D'UNION	
HAUTE-LOIRE	LISTE D'UNION	
PUY DE DÔME	LISTE à l'initiative d'UNITÉ ET ACTION ET SANS TENDANCE	FRONT UNIQUE

